

**Les jeunes concerné·e·s
par les pratiques
prostitutionnelles**



et
accompagné·e·s par
l'aide sociale à l'enfance
de la Haute-Garonne

Observatoire départemental
de la protection de l'enfance
de la Haute-Garonne

NOVEMBRE 2022



**Agir
avec vous !**

Table des matières

Équipe de recherche.....	2
Remerciements.....	2
Introduction	3
Méthodologie	4
Limites.....	5
I. Revue de la littérature	6
1. Difficultés à compter	6
2. Caractéristiques récurrentes des jeunes concerné·e·s	7
3. Expériences vécues de la prostitution	8
4. Pratiques professionnelles pour accompagner les jeunes concerné·e·s....	10
5. Expériences déjà menées sur le territoire national.....	11
II. Public accompagné par l'ASE de la Haute-Garonne et concerné par les pratiques prostitutionnelles	12
1. Présentation générale des 41 jeunes concerné·e·s.....	12
2. Données relatives au monde familial.....	17
3. Données relatives au monde scolaire	19
4. Données relatives aux corps	20
5. Discours relatifs aux émotions	22
6. Données relatives aux prises en charge (sanitaires, médico-sociales, sociales, judiciaires).....	22
7. Expérience vécue de la violence, subie et/ou agie.....	26
8. Données relatives aux pratiques prostitutionnelles	28
Conclusion	30
Bibliographie.....	31

Équipe de recherche

L'équipe de recherche est composée d'agents de la direction enfance et famille du conseil départemental de la Haute-Garonne :

- COURET Morgane : responsable du pôle enfance territorialisé, direction adjointe à l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- GOUIN Bérange : référente pédagogique, observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE 31)
- MAGNIER Julien : chargé d'études statistiques, ODPE 31
- MALINOWSKI Sylvie (coord.) : sociologue – chargée d'études, direction enfance famille
- MARTY Louise : stagiaire en master sciences sociales, direction enfance famille
- RUBI Marie-Claude : responsable de l'ODPE 31

Pour citer cette étude

Observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Haute-Garonne, *Les jeunes concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles et accompagné·e·s par l'aide sociale à l'enfance de la Haute-Garonne*, Toulouse, 2022

Remerciements

L'équipe de recherche tient à remercier sincèrement l'observatoire des violences envers les femmes de la Seine-Saint-Denis, qui a accepté de partager les outils construits pour une étude des dossiers des mineur·e·s pris en charge par l'aide sociale à l'enfance de leur département¹ (en particulier la grille de recueil d'informations dans les dossiers).

Par ailleurs, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce travail – agent·e·s administratif·ve·s, professionnel·le·s de terrain, chef·fe·s de service et décideur·se·s – et ont rendu cette étude possible, en facilitant notre accès aux données de la recherche, ou en partageant leurs expériences et leurs analyses, ou en validant le projet et en accordant le temps nécessaire à sa réalisation.

¹ Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, *La prostitution des mineures en Seine-Saint-Denis. Étude des dossiers de l'aide sociale à l'enfance*, 2021

Introduction

La préoccupation pour la prostitution des mineur·e·s est apparue dans la littérature depuis la fin des années 1980 et a pris de l'ampleur dans les années 2020, se construisant tout récemment en **problème public**. C'est-à-dire que, ces dernières années, la prostitution des mineur·e·s est devenue **un thème sensible**, autour duquel **des collectifs se sont constitués** et en appellent à **l'action publique pour organiser sa prise en charge**² et protéger les jeunes concerné·e·s.

Ainsi, les médias (presse, radio, télévision) relaient notamment des récits de parents et diffusent divers reportages ou téléfilms de fiction, qui décrivent les parcours prostitutionnels de mineur·e·s et leurs effets sur leur entourage, de l'entrée à la sortie de la prostitution.

Parallèlement, depuis le milieu des années 2010, différents acteurs se mobilisent sur certains territoires urbains (services départementaux de l'ASE, magistrats et représentants du parquet, associations spécialisées, etc.) pour tenter de mieux prévenir, repérer et/ou accompagner les mineur·e·s concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles (ou à risque prostitutionnel). Par exemple les expérimentations menées à Lille, Paris, Mulhouse, en Loire-Atlantique ou à Marseille sont régulièrement citées (voir chapitre I.5).

Par ailleurs, la recherche se développe aux échelles départementale et nationale. En particulier, plusieurs études tendent à caractériser le public concerné et à comprendre l'organisation du travail dans la prostitution des mineur·e·s.

Pour prendre en charge ce problème public, le gouvernement a mobilisé le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, ainsi que différents ministères, ministères délégués et secrétariats d'État (Solidarités et Santé, Éducation nationale, Intérieur, Justice, Ville, Égalité entre les femmes et les hommes, Tourisme, Numérique). Dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022, un **1^{er} plan national de lutte contre la prostitution des mineur·e·s est ainsi lancé en novembre 2021** visant à « *pouvoir mieux repérer les enfants victimes [...], les accompagner dans une reconstruction de leur parcours de vie, mieux réprimer les clients et les proxénètes* ».

Outre les financements associés (engagement de l'État à hauteur de 14 millions d'euros en 2022, même si cette somme apparaît relativement limitée pour l'ensemble du territoire national et au regard de l'ambition portée), ce plan affirme que les mineur·e·s en situation prostitutionnelle ont systématiquement le statut de **mineur·e·s en danger, relevant du champ de la protection de l'enfance**.

Le conseil départemental de la Haute-Garonne s'inscrit dans ce mouvement. La direction enfance et famille et sa direction adjointe à l'ASE sont préoccupées depuis quelques années par les situations de ces mineur·e·s et par les difficultés à les accompagner.

- Développement de soutien technique, expérimentations de prises en charge individualisées, dérogations pour des hébergements avec un éloignement hors des lieux d'accueil habituellement partenaires, etc. ;
- Participation à un groupe de travail partenarial départemental sur cette thématique pendant l'année écoulée ;
- Projet de protocole avec les acteurs de la justice des mineurs ;

² CEFAl Daniel, « L'expérience des publics : institution et réflexivité. Sur la sociologie des problèmes publics ½ », *EspaceTemps.net*, 4 mars 2013, [En ligne]

- Participation à l'étude nationale menée par le centre de victimologie pour mineurs (entretiens) et au diagnostic départemental mené par l'Amicale du nid (questionnaires en ligne, transmis aux équipes de direction et de terrain) en 2021.

Dans cette dynamique nationale et départementale visant à développer la connaissance des mineur·e·s engagé·e·s dans des pratiques prostitutionnelles (ou à risque prostitutionnel) et pour mieux adapter les politiques publiques locales qui les concernent, **la direction enfance et famille de la Haute-Garonne a décidé de mener une étude quantitative à visée descriptive sur les publics pris en charge par l'ASE**, à partir des dossiers individualisés des jeunes³ concerné·e·s.

Il s'agit notamment d'objectiver les discours récents, bien souvent alarmistes, associés à la construction de la prostitution des mineur·e·s comme un problème public. Ainsi, les professionnel·le·s de terrain, les chercheur·se·s et les élu·e·s, de même que les médias, s'inquiètent non seulement d'une explosion du phénomène, mais aussi de l'âge supposé de plus en plus précoce d'entrée dans les pratiques prostitutionnelles ou de l'ampleur des risques associés, en particulier pour la santé (sexualité non protégée, conduites addictives, etc.).

Sans minimiser la gravité des situations individuelles et des effets des pratiques prostitutionnelles sur les parcours des jeunes concerné·e·s, il est apparu important de **mieux connaître les profils de ces publics dans notre département, à partir de données précises et accessibles.**

Méthodologie

Pour cette étude, nous retenons la **définition de la prostitution** proposée par le centre de victimologie pour mineurs [POHU *et al.*, 2022, p.14] :

« Une relation sexuelle (occasionnelle ou régulière) impliquant un contact physique, ou une sollicitation en vue d'une relation sexuelle, en échange *d'une contrepartie ou d'une promesse de contrepartie financière, matérielle ou en nature (ex : argent, cigarettes, alcool, drogues, nourriture, hébergement, etc.)*. »

Cette étude a été menée sur un temps court (durée totale de 4 mois, incluant la période de repérage des dossiers, le recueil des données, l'analyse et la rédaction du présent rapport). Les étapes de la recherche se sont déroulées comme suit :

1) Repérage des jeunes concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles (ou à risque **prostitutionnel**), **sur la période 2020 à 2022, par les responsables ASE** (responsables de la prise en charge de ces mineur·e·s par délégation du président du conseil départemental).

- Taux de réponse des responsables ASE = 78% (éventuellement complété par le repérage des professionnel·le·s référent·e·s des jeunes),
- Dossiers inclus dans l'étude = 41.

³ Le mot « jeune » sera utilisé tout au long de ce rapport pour simplifier la lecture. Il souligne qu'au moment de l'enquête, certains individus sont majeurs même si les pratiques prostitutionnelles ont débuté quand ils-elles étaient mineur·e·s. Le mot « jeune » désignera donc l'ensemble de ces adolescent·e·s et jeunes majeur·e·s

2) **Recueil des données anonymisées dans les 41 dossiers ciblés, à partir d'une grille d'indicateurs thématiques.** La grille a été construite en s'appuyant sur la grille transmise par l'observatoire des violences envers les femmes du département de la Seine-Saint-Denis, complétée par les observations empiriques en Haute-Garonne et les données récemment issues de la recherche (présentées dans la première partie de ce rapport).

- Thématiques retenues : état civil, composition familiale, conditions matérielles de vie, relations affectives, situation scolaire, santé somatique et psychique, rapport au corps, sexualité, parcours à l'ASE, fugues, violences subies et agies, pratiques prostitutionnelles,
- Outre les données socioéconomiques et relatives aux parcours des jeunes, chaque indicateur fait l'objet d'une qualification « présent » / « non renseigné ».

3) **Description quantitative des données recueillies et comparaisons éventuelles** avec les données nationales et locales.

- Éthique : le choix de mener une analyse statistique vise à respecter l'anonymat et la confidentialité des données individuelles recueillies pour la recherche⁴. Le traitement quantitatif des données permet de ne pas les associer à des individus singuliers. Dans cette perspective, aucun extrait de discours n'est cité et les informations relatives aux effectifs trop faibles sont exclues (par exemple quand les jeunes sont des garçons, ou en questionnement sur leur genre, ou âgé-e-s de moins de 15 ans à l'entrée dans la prostitution), pour limiter la possibilité de reconnaître un-e jeune par recoupement des données.
- Pour faciliter la lecture, le rapport présente les seules informations considérées comme caractéristiques de l'ensemble des jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles et pris-e-s en charge par l'ASE de la Haute-Garonne.

Limites

Les limites majeures de cette étude sont associées au temps court qui lui a été consacré et à son équipe restreinte, ainsi qu'au choix initial de mener la recherche à partir des seuls dossiers individualisés de prise en charge des jeunes concerné-e-s à l'ASE.

Ces choix impliquent nécessairement :

- L'absence de certains jeunes pourtant concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles dans notre corpus.
(Même si le taux de réponse à 78% est élevé, le délai court pour répondre oblige à considérer que certains dossiers ont pu être oubliés ou non transmis) ;
- Le recueil des seules données mentionnées dans les écrits professionnels.
(Dans l'ensemble de ce rapport, les effectifs ou pourcentages représentent donc des *minimum*, ils concernent les seules données présentes dans les dossiers, nous n'avons pas contacté les professionnel-le-s pour s'assurer de la présence ou de l'absence des indicateurs qui n'étaient pas renseignés) ;

⁴ La plupart des informations concernent des mineur-e-s, susceptibles de vivre des difficultés notamment relatives à la santé ou à la vie sexuelle, les dossiers traitent donc régulièrement de données à caractère sensible (article 8 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par l'article 193 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé). Il est donc nécessaire de garantir à la fois l'anonymat (par rapport à la masse anonyme des lecteurs potentiels de l'étude) et la confidentialité (par rapport à ceux qui les connaissent, proches ou professionnels)

- Une analyse partielle, à partir des seules données recueillies.
(Les questions émergentes au fur et à mesure de la lecture des dossiers et de l'analyse quantitative n'ont pas été approfondies dans cette étude).

Cette étude peut donc être considérée comme un préambule à d'autres travaux éventuellement nécessaires (qui pourraient alors mobiliser des entretiens avec les jeunes concerné·e·s, leur famille et/ou les professionnel·le·s qui les accompagnent).

Nous présenterons d'abord une revue de la littérature française sur la prostitution des mineur·e·s (I), avant de présenter les principaux résultats de l'étude menée sur les dossiers des 41 mineur·e·s concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles (ou à risque prostitutionnel) et accompagné·e·s par l'ASE de la Haute-Garonne (II).

Précisons ici que ce rapport vise à apporter des éléments de connaissance qui compléteront les travaux pluridisciplinaires et pluri-institutionnels en cours dans le département de la Haute-Garonne. Il ne présentera pas de préconisations.

I. Revue de la littérature

Cette revue de la littérature se concentre sur les études menées en France ces dernières années (depuis 2020, voir la bibliographie) et sur les données relatives aux jeunes concerné·e·s par la prostitution des mineur·e·s. Nous nous appuyons en particulier (mais pas exclusivement) sur deux rapports récents qui font la synthèse de la littérature existante.

- Le rapport du centre de victimologie pour mineurs [POHU *et al.*, 2022] qui s'inscrit dans une recherche-action pluridisciplinaire. Il présente un état des lieux de la prostitution des mineur·e·s en France, lequel s'appuie sur une revue de la littérature, les données statistiques nationales, une analyse de dossiers de procédures judiciaires, des observations et entretiens sur le terrain (avec des mineur·e·s, des parents et des professionnel·le·s) ;
- Le rapport du groupe de travail interministériel et pluridisciplinaire sur la prostitution des mineur·e·s [CHAMPRENAULT, 2021] commandé par le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022. Il s'appuie sur plusieurs études conduites notamment en région Île-de-France et sur des auditions thématiques (constats, prévention, détection, traitement judiciaire et accompagnement, formation, internet).

Au-delà des données issues de la recherche ou des groupes de travail nationaux, le dernier chapitre présentera quelques expérimentations menées en France, en s'appuyant sur les documents publiés par les acteurs ou sur la presse locale.

1. Difficultés à compter

Les auteurs relèvent les grandes difficultés à compter les mineur·e·s concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles. Ces difficultés peuvent s'expliquer par la **multitude des sources** potentiellement mobilisables. Elle s'explique aussi par le **silence des jeunes concerné·e·s**, qui rend les enquêtes complexes et limite les possibilités d'enregistrement institutionnel.

On assiste alors à des **écarts de chiffres considérables, allant de 200 à 10 000 mineur·e-s victimes de prostitution en France en 2020**, selon les estimations des uns ou des autres. Les acteur·rice-s sont d'ailleurs nombreux à évoquer une sous-estimation, voire un chiffre noir, ce qui est évidemment difficile à confirmer mais qui montre la préoccupation des professionnel·le-s pour ce phénomène, considéré en hausse constante voire en explosion depuis environ 5 ans. Quelques exemples peuvent être cités.

- Le service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité comptait 87 mineur·e-s victimes de proxénétisme de cité (défini comme l'exploitation sexuelle de jeunes femmes mineures ou majeures désocialisées par des délinquants originaires de cité) en 2016 et 187 en 2020. ;
- L'office central pour la répression de la traite des êtres humains comptait 28 mineur·e-s victimes de proxénétisme en 2014 et 219 en 2020 ;
- Le service statistique ministériel de la sécurité intérieure, à partir des procédures de la police et de la gendarmerie, comptait 116 victimes mineur·e-s en 2016 et 400 en 2020 ;
- Le service statistique du ministère de la justice, à partir des procédures judiciaires enregistrées dans les tribunaux français (classées sans suite et poursuivies), comptait moins de 250 mineur·e-s victimes en 2016 et 706 en 2020 ;
- Le secteur associatif évalue le nombre de mineur·e-s prostitué·e-s dans une fourchette entre 7 000 et 10 000.

Un élément quantitatif semble toutefois fédérateur, c'est l'idée d'une **explosion du phénomène de la prostitution des mineur·e-s depuis le milieu des années 2010**.

On trouve pourtant des journées d'études, quelques thèses et quelques articles sur le sujet dès la fin des années 1980, avec les mêmes remarques sur les difficultés à mesurer et cerner le phénomène. En outre, les chercheur·se-s qui s'intéressent à la prostitution des femmes soulignent depuis longtemps qu'une proportion non négligeable d'entre elles ont commencé avant 15 ans.

Malgré tout, les discours publics actuels (représentant·e-s de l'État, représentant·e-s d'associations spécialisées, professionnel·le-s et décideur·se-s) évoquent très souvent une forte augmentation des pratiques juvéniles prostitutionnelles et l'expliquent notamment par la glamourisation de la prostitution, le développement des réseaux sociaux, la facilité d'accès à des lieux où la prostitution peut s'exercer et les tentations de la société de consommation.

2. Caractéristiques récurrentes des jeunes concerné·e-s

Même si le phénomène de la prostitution des mineur·e-s est protéiforme, quelques caractéristiques récurrentes sont relevées par les chercheur·se-s et par les statistiques produites par différents acteurs locaux (association amicale du nid des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise, conseils départementaux du Nord et de Seine-Saint-Denis, parquet de Bobigny).

- Très majoritairement des **filles** (de 73% à 95% des jeunes selon les sources) ;
- De nationalité **française** (la prostitution des mineur·e-s étranger·ère-s est peu étudiée, ce public constituerait l'essentiel des victimes masculines) ;
- Âgé·e-s de **14 à 17 ans en moyenne** ; plus de la moitié seraient **entré·e-s dans la prostitution entre les âges de 14 et 15 ans**,

La question des plus jeunes (13 ans ou moins) existe mais serait minoritaire (pour 39% des victimes de moins de 13 ans, les auteurs sont alors des membres de leur famille) ;

- Issu-e-s de **familles monoparentales**,
- Ayant vécu une **scolarité marquée par l'absentéisme voire le décrochage**, et la majorité serait sans emploi ni scolarité au moment des pratiques prostitutionnelles ;
- Repéré-e-s pour des **consommations de produits** avec un effet sur la perception (majoritairement cannabis et alcool) ;
- **Bénéficiaires d'au moins une prise en charge** : socio-éducative, judiciaire (sont cités : les vols, les violences sur autrui, les infractions à la législation sur les stupéfiants) ou en santé mentale (sont cités : les problèmes de comportement alimentaire, les scarifications, les conduites suicidaires) ;
- Dont les parcours à l'aide sociale à l'enfance signalent de façon récurrente :
 - **Des carences** affectives ou éducatives, des négligences,
 - **Des violences** physiques, psychologiques et/ou sexuelles pendant l'enfance (40 à 62% des mineur-e-s ont été victimes de violence selon les sources), principalement intrafamiliales et non sanctionnées par la justice (souvent non dénoncées, ou sans suite si dénoncées),
 - Un **placement**,
 - Des **fugues à répétition** (plus de 50% des mineur-e-s seraient concerné-e-s, même si le lien de causalité entre fugue et prostitution ne peut pas être établi),
- Et dont la **sexualité** est décrite comme déviante (**précoce, multiple, violente**).

D'autres signes sont listés, pour alerter l'entourage ou les professionnel-le-s :

- Les marques de violences physiques (ecchymoses, cicatrices, automutilations, etc.) ;
- Les changements dans l'hygiène corporelle (douches très fréquentes ou absence de toilette quotidienne, présentation de soi dégradée, etc.) ;
- L'usage intensif du téléphone, des réseaux sociaux ;
- Les manifestations émotionnelles (agressivité, colère, irritabilité, tristesse, peur, etc.) ;
- Les changements de comportement (régressifs, suicidaires, problèmes de sommeil, langage ou comportements sexualisés, etc.) ;
- La possession inexplicquée de sommes d'argent ou d'objets ;
- La grossesse ou les infections sexuellement transmissibles ;
- Les sollicitations récurrentes d'hommes, la présence de véhicule à proximité.

3. Expériences vécues de la prostitution

L'entrée dans la prostitution serait motivée par (dans l'ordre décroissant des motivations déclarées) : la quête d'argent, le sentiment de se sentir désiré-e, le plaisir, la régulation émotionnelle (le besoin de se faire du mal), ou l'emprise d'un petit ami.

Ces éléments font écho à un profil fréquemment décrit : les mineur-e-s dans l'illusion initiale d'une prostitution volontaire, qui serait consentie et choisie, associée au discours insistant sur le droit au respect de la liberté individuelle et de la propriété de chacun sur son propre corps.

Diverses **modalités de recrutement** des mineur-e-s sont repérées – les recruteurs étant généralement des hommes (mais pas seulement), jeunes majeurs, connus pour des faits de délinquance de nature diverse (vols aggravés, violences, stupéfiants, etc.).

- Entrée dans la prostitution par l'intermédiaire d'une connaissance antérieure (estimé à la moitié des situations), dans l'entourage familial ou amical (milieu scolaire, extra-scolaire ou foyers de la protection de l'enfance) ;
- Sur la voie publique (estimé à moins d'une situation sur trois, en recul) – les mineur·e-s sont approché·e-s dans la rue, aux abords des gares ou des établissements scolaires ou de la protection de l'enfance ;
- Via les sites d'annonces ou les réseaux sociaux (notamment avec des sites spécialisés).

Ensuite, les chercheur·se-s montrent que la prostitution des mineur·e-s est caractérisée par des **temporalités variables** (les phases de prostitution durent en moyenne 4 jours en continu et peuvent s'étaler de 2 à 14 jours) **et une mobilité importante** (mineur·e-s victimes et auteur·e-s se déplacent rapidement sur le territoire et changent fréquemment de lieux d'hébergement – principalement des appartements privés, des locations Airbnb, des hôtels).

Assez rapidement, les mineur·e-s sont confronté·e-s à l'instauration d'un climat de menaces, **associé à des violences** physiques et/ou psychologiques rapportées de façon quasi systématique par les jeunes victimes, pour augmenter leur activité ou stopper des velléités d'émancipation. Sont souvent cités : le chantage de diffusion de vidéos à caractère sexuel, les insultes, les menaces de mort (sur le·la jeune ou son entourage), la séquestration, les violences sexuelles dont les viols et toutes formes de coups. La solidarité entre mineur·e-s prostitué·e-s est alors souvent analysée comme un moyen de résister acceptable pour les proxénètes.

Les discours des jeunes sur leurs pratiques prostitutionnelles montrent la banalisation de cette activité et les difficultés à se considérer comme victimes – la majorité refusant de collaborer dans les enquêtes judiciaires (1 affaire rapportée aux autorités judiciaires sur 2 est classée sans suite).

Les chercheur·se-s soulignent également une hyper sexualisation de la mise en scène de soi, la valorisation de l'argent facile et l'omniprésence du vocabulaire du monde du travail.

En outre, un nombre non négligeable de jeunes concerné·e-s parlent des aspects positifs de la prostitution – sont cités majoritairement : l'autonomie, la réponse aux besoins d'affection et d'attention, le sentiment de reprendre le contrôle de sa vie, d'appartenir à un groupe, etc.

De façon majoritaire, les études montrent une **faible volonté de sortir de la prostitution**, ainsi que des récurrences fréquentes (sont alors évoqués : l'emprise du proxénète et du réseau, ainsi que l'incapacité de résister aux sollicitations incessantes).

Néanmoins, les chercheur·se-s relaient le discours de nombreux·ses jeunes qui disent combien la pratique de la prostitution est difficile, destructrice, douloureuse et comment ils·elles avaient conscience de ce qui se passait. Ainsi, les auteurs décrivent diverses **conséquences sur la santé** des jeunes, attribuées aux pratiques prostitutionnelles.

- De nombreux indicateurs de **souffrance psychique** et de mauvaise santé mentale, Sont cités : le psychotraumatisme et le stress post-traumatique ; la sidération ; les flash-backs ; l'amnésie ; les incohérences ou la confusion dans les discours ; les mensonges ; les troubles dépressifs ; les difficultés relationnelles ; les sentiments de dégoût, honte, culpabilité ; les idées suicidaires ; la perte de confiance en soi, en l'autre ; le changement dans la perception de soi ; un sentiment d'étrangeté ; un sentiment d'insécurité permanent, etc. ;

- Des **séquelles physiques**, dues aux consommations d'alcool et de diverses drogues ou dues à l'activité prostitutionnelle, Sont cités : des ecchymoses, hématomes ; des infections sexuellement transmissibles (notamment chlamydiae et gonocoque) ; des grossesses non désirées et leurs interruptions volontaires ; la dégradation de l'hygiène de vie (sommeil, alimentation, hygiène corporelle) ; les scarifications ; un changement dans le rapport à son corps, etc.

4. Pratiques professionnelles pour accompagner les jeunes concerné·e·s

Notre enquête ne permet pas (ou peu) de comprendre les pratiques professionnelles et les partenariats construits dans les situations de prostitution de mineur·e·s. Cette revue de littérature est toutefois l'occasion de présenter les **difficultés rencontrées par les professionnel·le·s**, systématiquement repérées par les auteurs.

- **Dans les relations éducatives avec les jeunes,**
 - Sidération, déstabilisation des professionnel·le·s et difficultés à aborder la question de la prostitution ;
 - Erreurs d'interprétation sur le caractère volontaire des victimes (en raison de l'absence d'expression d'émotion et de l'apparente indifférence aux situations) ;
 - Fluctuation dans le lien avec le·la mineur·e (alternant entre appels à l'aide, demande de réactivité immédiate et absence totale de signes de vie), voire opposition de certain·e·s jeunes concerné·e·s aux mesures de protection ;
 - Récurrence du sentiment d'échec, d'impuissance, d'isolement et de culpabilité ;
- **Dans l'organisation de la prise en charge,**
 - Méconnaissance du phénomène prostitutionnel et difficultés à repérer ;
 - Insuffisance de réponses institutionnelles et de coordination des acteurs à l'échelle territoriale ;
 - Manque de souplesse et de réactivité pour s'adapter aux situations ;
 - Manque de formation, notamment interprofessionnelles et interinstitutionnelles.

La plupart des rapports font alors des **préconisations** pour adapter les politiques publiques et améliorer les pratiques professionnelles.

- **Prévention,**
 - Développement de l'information (sur le phénomène prostitutionnel et les risques associés, le consentement, les violences sexuelles, la législation, etc.) ;
 - Interventions sur la sexualité adolescente (intimité, relations amoureuses, consentement, désir, plaisir, etc.) ;
 - Accompagnement des usages du numérique (accès à la pornographie, harcèlement en ligne, échanges de *nudes*) ;
 - Accompagnement en santé mentale (prévention du mal être, développement de l'estime de soi) ;
 - Accompagnement des familles (prévention des carences et violences) ;
 - Formation des professionnel·le·s ;

- **Prise en charge,**
 - Maintien du lien entre les professionnel-le-s et les jeunes concerné-e-s (téléphone, réseaux sociaux) ;
 - Définition de protocoles partenariaux (protection de l'enfance, justice, soins somatiques et psychiques) pour développer la capacité à proposer un panel de réponses (pluridisciplinaires, spécialisées ou non, en urgence et dans la durée) ;
 - Soutien à la scolarisation et à l'insertion sociale et professionnelle ;
 - Réduction des risques ;
 - Organisation de l'éloignement (séjours de rupture, etc.) ;
 - Adaptation aux événements nocturnes dans les lieux d'accueil des jeunes concerné-e-s (retours de fugue, crises d'angoisse, conduites suicidaires, etc.) ;
 - Accompagnement des jeunes tout au long du traitement judiciaire des infractions prostitutionnelles (référénts dédiés police et parquet, administrateurs *ad hoc*, avocats, etc.) ;
 - Soutien des parents (information, écoute et reconnaissance).

5. Expériences déjà menées sur le territoire national

Pour conclure cette revue des connaissances sur la prostitution des mineur-e-s, quelques **expérimentations** récentes peuvent être présentées.

- **Haut-Rhin** : campagne municipale de communication pour sensibiliser les jeunes (film d'animation primé, affiches) ; formation des agents de la police municipale et stages pour les clients ; places dédiées en accueil de jour (approche communautaire, basée sur le théâtre) ;
- **Loire-Atlantique** : numéro unique dédié aux parents et aux professionnel-le-s ; places dédiées dans une maison d'enfants ;
- **Paris** : cellule spéciale de la brigade de protection des mineurs ; dispositif expérimental d'éloignement permettant un placement rapide hors département (avec l'accord des mineur-e-s) ; lieu d'hébergement expérimental (au secret, pour évaluation et protection) ;
- **Nord** : lieu d'hébergement expérimental dédié (suite aux difficultés rencontrées dans un lieu non dédié) pour mineur-e-s volontaires (au secret, 6 mois renouvelables, avec obligation de scolarisation, activités préprofessionnelles et sportives, suivi psychologique et médical dont addictologie, etc.) ; accueil de jour pour parents, professionnel-le-s, mineurs et jeunes majeurs ; AEMO dédiées ; commissions pluridisciplinaires de suivi de situations de prostitution de mineur-e-s.

À partir de cette revue de la littérature, l'étude menée en Haute-Garonne vise à développer la connaissance sur les mineur-e-s pris-e-s en charge par les services départementaux de la protection de l'enfance.

Au-delà des données de présentation du corpus des 41 dossiers au moment de l'analyse (II.1), des informations plus détaillées sont présentées, relatives au monde familial des jeunes concerné-e-s (II.2), à leur scolarité (II.3), à leurs corps (II.4) et à leurs émotions (II.5), aux diverses prises en charge dont ils-elles bénéficient (II.6), à la violence dont ils-elles sont auteur-e-s ou victimes (II.7), ainsi qu'à leurs pratiques prostitutionnelles (supposées ou avérées) (II.8)

II. Public accompagné par l'ASE de la Haute-Garonne et concerné par les pratiques prostitutionnelles

Dans cette partie, les données présentées sont considérées comme caractéristiques des 41 jeunes concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles et pris·e·s en charge à l'ASE. Pour rappel, il s'agit des seules informations présentes dans les dossiers individualisés, chaque indicateur étant codé sous la forme : « présent » / « non renseigné ».

Les éventuelles comparaisons avec la population générale du même âge en Haute-Garonne (données INSEE, rapport annuel de l'ODPE 31), avec les autres mineur·e·s victimes de prostitution dans le département (117 situations repérées dont 45 retenues pour le diagnostic [amicale du nid, 2022]) ou avec les données nationales sont présentées en italique.

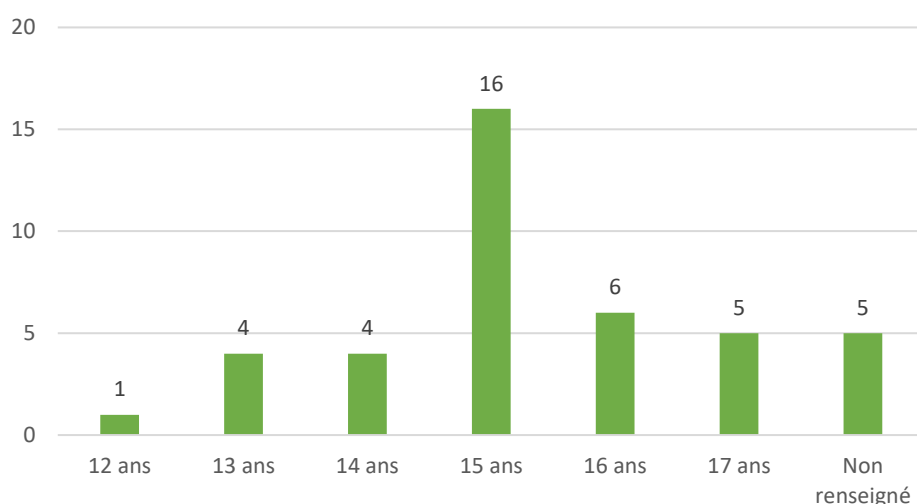
1. Présentation générale des 41 jeunes concerné·e·s

- **9 jeunes sur 10 sont des jeunes filles** (on compte 3 garçons, et 2 jeunes se questionnent sur leur genre).

Cette répartition est représentative du public concerné à l'échelle nationale, néanmoins les mineurs garçons sont particulièrement peu nombreux.

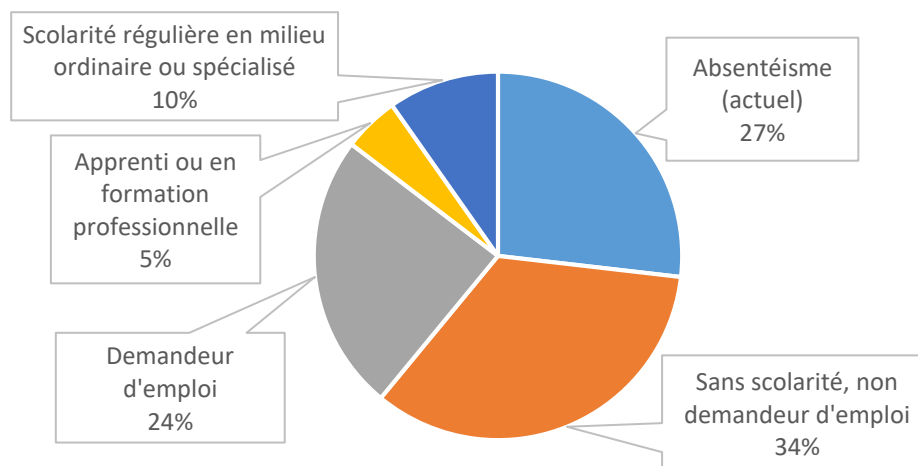
- Pour **7 jeunes sur 10, l'âge d'entrée dans la prostitution** est estimé entre **15 et 17 ans** (voir le graphique ci-dessous, en effectifs).

L'âge moyen et médian de début des pratiques prostitutionnelles est estimé à 15 ans.



Les jeunes haut-garonnais·e·s débutent la prostitution un peu plus tardivement qu'à l'échelle nationale (où la majorité débutent entre 14 et 15 ans).

- Au moment de l'étude, **6 jeunes sur 10** ne sont **ni à l'école, ni en formation, ni en emploi** (absentéistes ou sans scolarité et non demandeurs d'emploi).



Le public de l'ASE n'est pas représentatif du public départemental concerné par les pratiques prostitutionnelles (le diagnostic mené par l'amicale du nid recense seulement 2% de jeunes en situation de décrochage scolaire et 13% en situation de précarité), mais il est représentatif du public concerné à l'échelle nationale (majorité de jeunes sans emploi ni scolarité).

- Pour **8 jeunes sur 10**, les **parents sont séparés**.
La moitié d'entre eux-elles (**2 jeunes sur 5**) vivent alors dans une **famille monoparentale**⁵.

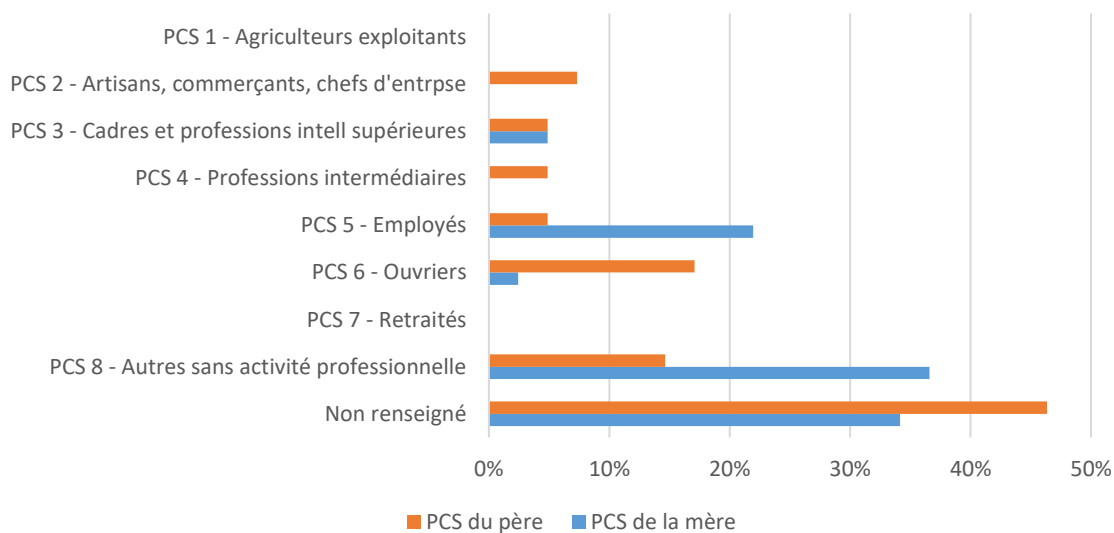
Cette répartition rejoint les caractéristiques des jeunes concerné-e-s à l'échelle nationale.

- La plupart des dossiers ne renseignent pas la situation socio-professionnelle ni les conditions matérielles de vie des familles.
Quand les types de revenus des familles sont connus, il s'agit le plus souvent de revenus de l'emploi⁶, les montants des revenus étant alors très rarement renseignés.
Quand les métiers des parents sont connus :
 - **La majorité des mères sont sans emploi**, et quand elles travaillent elles sont le plus souvent **employées**,
 - **La majorité des pères sont ouvriers**.

⁵ Pour 6 jeunes les parents sont en couple, pour 1 jeune le père est veuf, pour 34 jeunes les parents sont séparés (dont 18 jeunes avec un ou les deux parents en nouvelle union)

⁶ Pour 18 jeunes au moins un des parents perçoit un salaire, pour 8 jeunes les seuls revenus connus sont les prestations familiales ou sociales (dont le revenu de solidarité active – RSA ou l'allocation aux adultes handicapés – AAH), pour 15 jeunes aucune information sur les revenus n'est donnée dans les dossiers

Le graphique ci-dessous illustre la répartition (en %) des 41 jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles selon les groupes socioprofessionnels des mères et pères. Les métiers déclarés des parents sont traduits en professions et catégories socioprofessionnelles des emplois (PCS) à partir du module de recherche dans la nomenclature, proposé par l'INSEE.



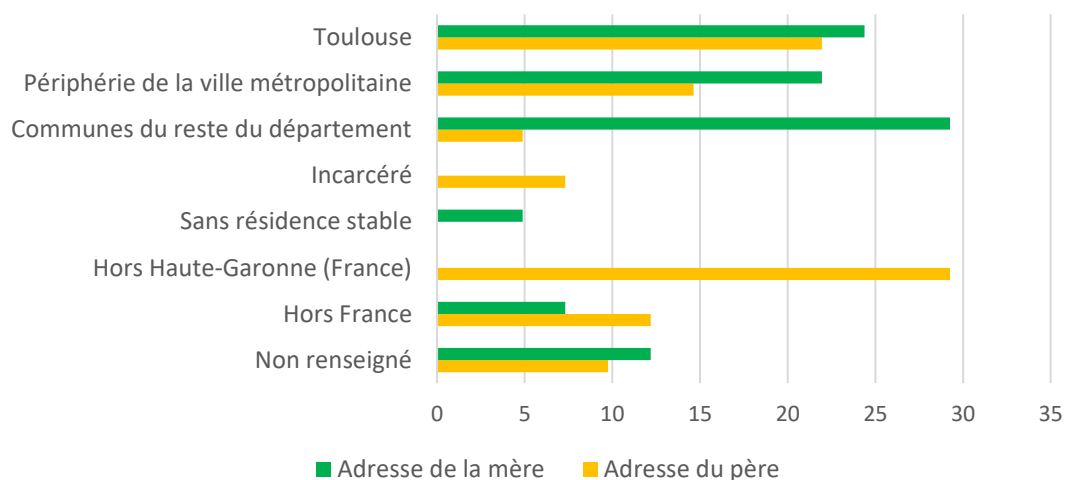
La comparaison n'est pas possible puisque les autres études ne relèvent pas ou peu les informations relatives aux conditions matérielles de vie des familles.

Notons que même si ces jeunes concerné-e-s par la prostitution ne sont pas représentatifs de la population générale en Haute-Garonne, la présence non négligeable de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires et d'employés s'inscrit dans la démographie départementale (ces 3 groupes socioprofessionnels représentant à eux seuls environ 80% des actifs en Haute-Garonne, soit 10 points de plus qu'à l'échelle du pays⁷).

- Au moment de l'étude (été 2022), les **dernières adresses connues des mères** sont réparties de façon relativement équilibrée sur l'ensemble du territoire haut-garonnais. Les **pères** sont plus nombreux à vivre hors du département, sinon leur dernière adresse connue est à Toulouse ou à proximité.

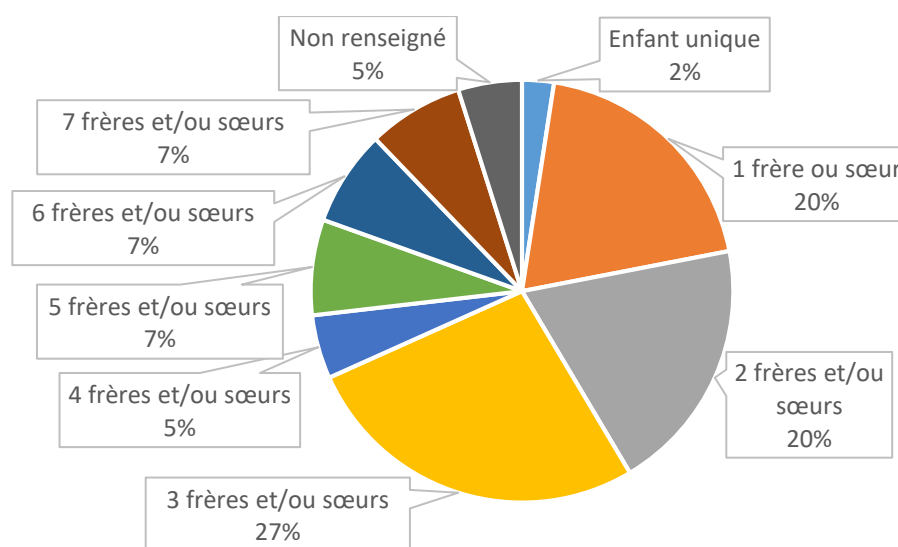
⁷ Sources : INSEE, Recensement de la population 2017, Enquête Emploi 2019

Le graphique ci-dessous illustre la répartition (en %) des jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles selon l'adresse des mères et pères.



Cette répartition géographique équilibrée (selon l'adresse des mères) sur des territoires très hétérogènes (métropolitain ; urbain pour les communes à proximité de Toulouse ; étendu et croisant des territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne pour la zone géographique que nous avons nommée « communes du reste du département ») s'inscrit dans la démographie des adolescent-e-s et jeunes majeur-e-s haut-garonnais-e-s⁸.

- **Presque tous les jeunes ont au moins un frère ou une sœur.**
Plus de la moitié sont issus de fratries nombreuses (de 3 à 7 frères et sœurs).

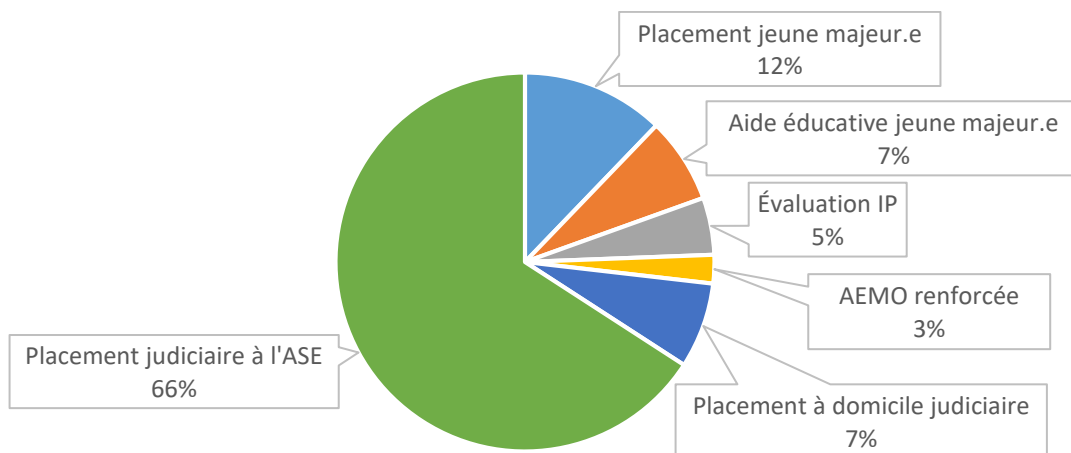


Cette caractéristique s'écarte de la population générale dans le département de la Haute-Garonne où les familles nombreuses sont très minoritaires (au dernier recensement, plus de 8 familles sur 10 en Haute-Garonne ont seulement un ou deux enfants).

⁸ Source : INSEE RP2016 exploitation principale : 40% des jeunes âgé-e-s de 11 à 21 ans vivent à Toulouse (contre 32% des jeunes de cette enquête si l'on exclue les adresses non renseignées ou hors France), 21% à la périphérie (contre 29%), 38% dans le reste du département (contre 38%)

- **2 jeunes sur 3** sont encore **confié-e-s à l'ASE** de la Haute-Garonne par un juge des enfants.

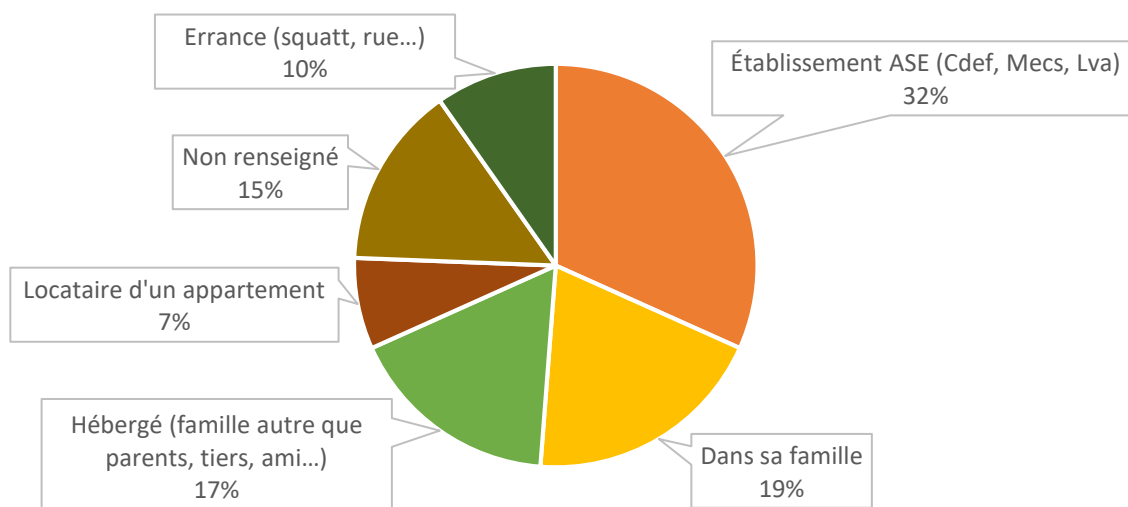
Le graphique ci-après illustre la répartition (en %) des 41 jeunes concerné-e-s par les pratiques professionnelles selon la dernière mesure dont ils-elles ont bénéficié en protection de l'enfance.



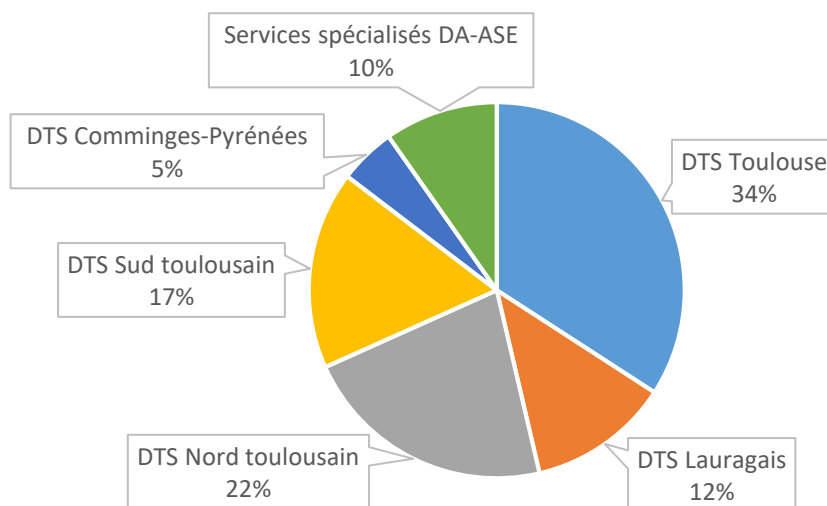
Les jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles ne sont pas représentatif-ve-s des jeunes pris-e-s en charge par l'ASE de la Haute-Garonne (les placements judiciaires étant moins représentés, avec 34% de l'ensemble des mesures et les placements jeune majeur.e plus représentés, avec 24% de l'ensemble des mesures de l'ASE de la Haute-Garonne en 2021)

- 1 jeune sur 3 vit dans un établissement collectif de la protection de l'enfance,
1 jeune sur 3 vit chez un membre de son entourage, familial ou amical.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition (%) des 41 jeunes selon leur **dernier lieu de résidence** connu au moment de l'étude.



- Pour accompagner ces jeunes, **la référence ASE est répartie sur l'ensemble du territoire haut-garonnais** (les 5 directions territoriales des solidarités = DTS sont représentées) **et des services spécialisés de l'aide sociale à l'enfance** (cellule de recueil des informations préoccupantes, service d'accompagnement des mineurs isolés, service départemental d'accompagnement des pupilles de l'État et de l'adoption).



2. Données relatives au monde familial

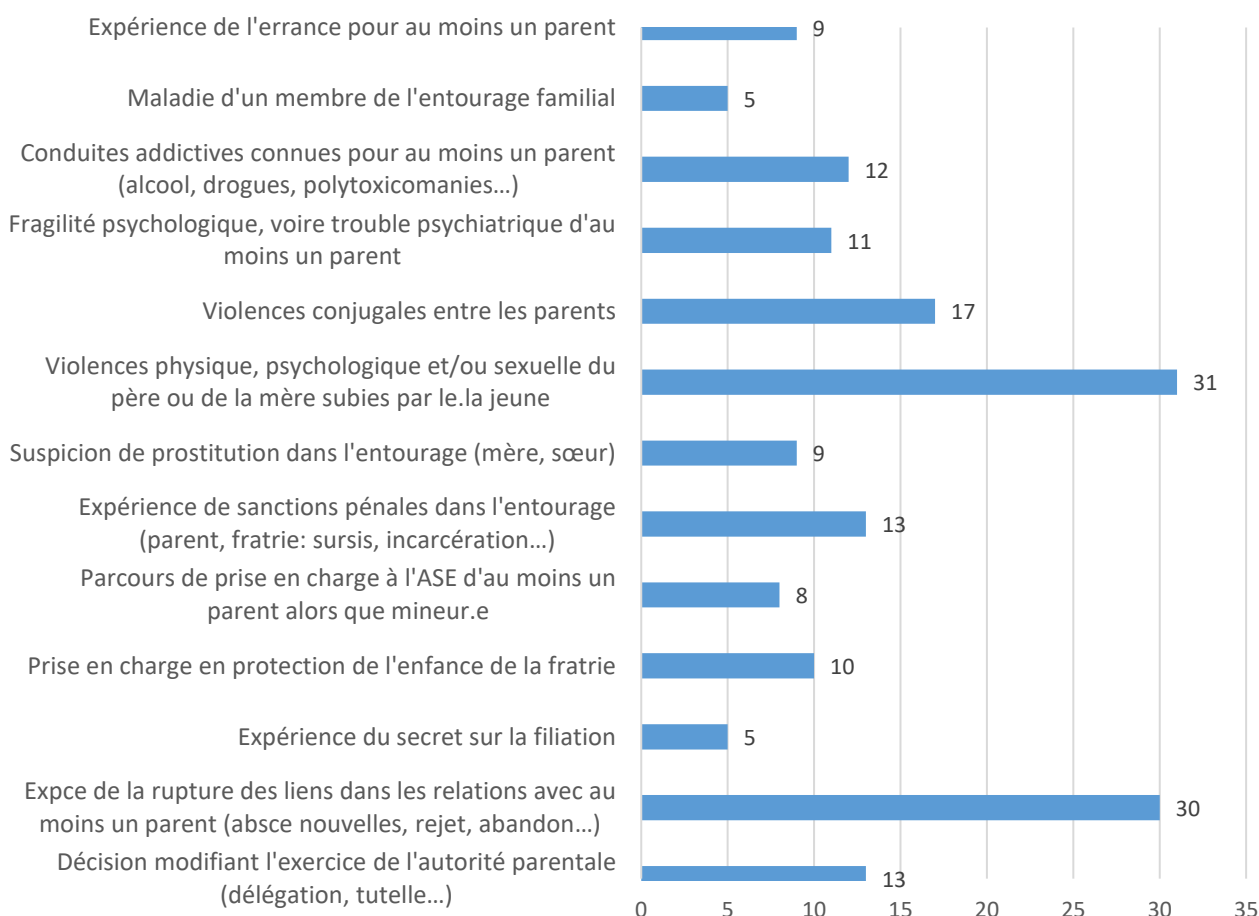
Les informations relatives à l'histoire familiale et aux interactions entre les membres de la famille sont nombreuses dans les dossiers. La plupart des jeunes sont pris-e-s en charge par l'ASE de la Haute-Garonne depuis plusieurs années⁹, les mesures éducatives étant presque toujours décidées avant la connaissance ou la suspicion de pratiques prostitutionnelles. Plusieurs caractéristiques du monde familial sont récurrentes.

- **Des trajectoires familiales accompagnées par la protection de l'enfance.**
De façon récurrente, un membre de la famille a déjà été (ou est encore) pris en charge par l'ASE (les mères de 8 jeunes et le père d'1 jeune quand il-elles étaient mineur-e-s, un membre de la fratrie pour 10 jeunes).
- **Des parcours familiaux inscrits dans la délinquance et la violence.**
 - Pour 3 jeunes sur 10, un membre de la famille a déjà été (ou est encore) **incarcéré** (les mères de 2 jeunes, les pères de 7 jeunes et la fratrie de 3 jeunes) ;
 - Pour 2 jeune sur 10, la mère ou la sœur sont elles-mêmes engagées (ou suspectées de l'être) dans des **pratiques prostitutionnelles** ;
 - 4 jeunes sur 10 ont été témoins des **violences conjugales** des parents,
 - **Près de 8 jeunes sur 10** ont déclaré **subir des violences** physiques, psychologiques et/ou sexuelles de leur père et/ou leur mère.
Cette proportion (76%) est très supérieure aux données issues du diagnostic départemental (40% des jeunes) et aux données nationales (40 à 62%).

⁹ 11 jeunes sont accompagné-e-s par l'ASE de la Haute-Garonne depuis 10 ans ou plus (première mesure éducative décidée entre 2007 et 2011), 10 jeunes depuis 5 à 10 ans (entre 2012 et 2017), 9 jeunes depuis 2 à 5 ans (entre 2018 et 2020), 11 jeunes depuis quelques mois à 1 an (pour 8 jeunes en 2021, 3 jeunes en 2022)

- **Des jeunes confronté-e-s à la faiblesse ou à l'absence de protection dans le lien de filiation** (quand ils-elles ne peuvent pas ou peu s'appuyer sur leurs parents ou quand ils-elles font l'expérience de l'absence parentale).
 - Pour 3 jeunes sur 10, le père et/ou la mère sont décrits comme **alcooliques ou toxicomanes** ;
 - Pour près de 3 jeunes sur 10, le père et/ou la mère sont décrits comme **vulnérables sur le plan psychologique** ;
 - Pour 2 jeune sur 10, le père et/ou la mère ont connu des périodes d'**errance** plus ou moins longues, allant de quelques mois à plusieurs années ;
 - **7 jeunes sur 10** ont fait l'expérience de la **rupture des relations** avec l'un de leur parent (ou les deux). Cette rupture des liens peut s'étendre de plusieurs semaines à plusieurs années, elle est quelques fois à l'initiative des jeunes eux-mêmes, le plus souvent elle est imputée à leur parent (malade, en situation de grande précarité, rejetant, etc.) ;
 - 3 jeunes sur 10 ont fait l'objet de décisions judiciaires **modifiant l'exercice de l'autorité parentale**, allant des autorisations de signature à la délégation jusqu'au retrait de l'autorité parentale et la mise en place d'une tutelle.

Le graphique ci-dessous illustre l'ensemble des informations recueillies sur le monde familial (en effectifs, parmi les 41 jeunes concerné-e-s).

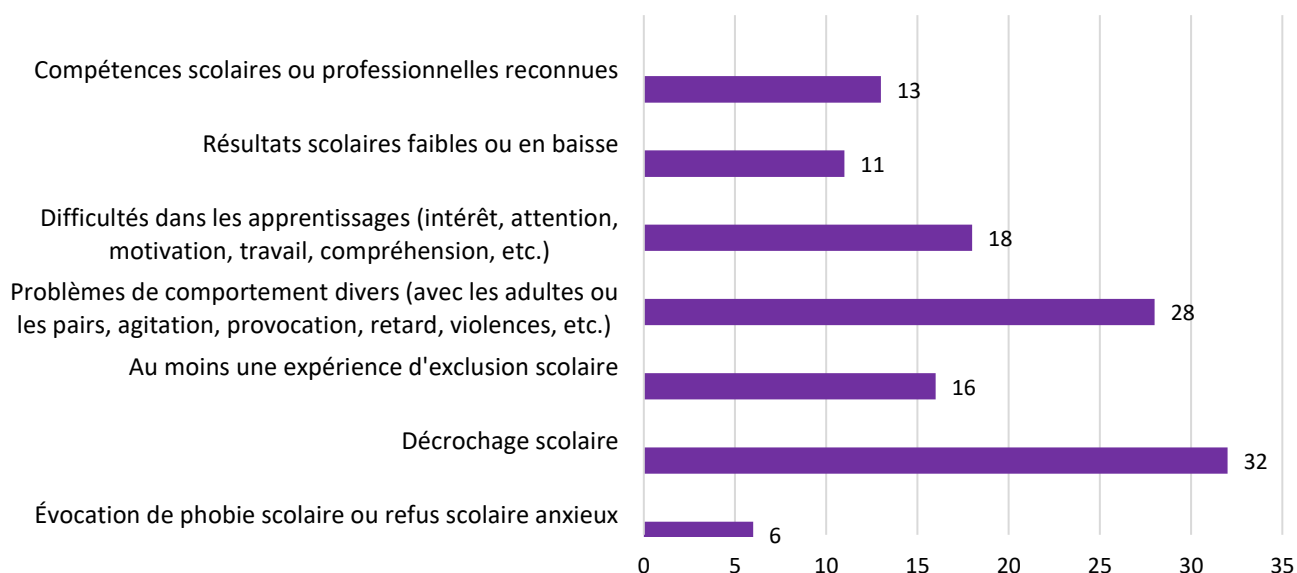


3. Données relatives au monde scolaire

Les données nationales mettent l'accent sur les difficultés rencontrées par les mineur·e·s concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles dans le monde scolaire, qu'il s'agisse des apprentissages, de la motivation et de l'assiduité, ou des interactions avec les adultes ou les pairs. Les données recueillies dans cette enquête sur l'expérience scolaire des 41 jeunes concerné·e·s montrent les mêmes tendances.

- Pour **8 jeunes sur 10**, les dossiers décrivent une forme de **décrochage scolaire** (absences plus ou moins longues ou répétées, évocation de phobie scolaire ou de refus scolaire anxieux),
1 jeune sur 4 n'a pas été scolarisé·e pendant au moins un an¹⁰ ;
- Pour **7 jeunes sur 10**, les dossiers décrivent des **comportements déviants dans le cadre scolaire** (notamment : retards, dort en classe, agitation, provocations et bien souvent des comportements violents, avec les adultes ou les autres élèves) ;
- **4 jeunes sur 10** ont rencontré des **difficultés dans les apprentissages** (décrits notamment en termes d'intérêt ou de motivation pour la scolarité, ou en termes de difficultés intellectuelles et de compréhension) ;
- Néanmoins, **3 dossiers sur 10** soulignent les **compétences scolaires ou professionnelles** des jeunes (pour 9 jeunes il s'agit des compétences scolaires, pour 4 des compétences professionnelles), à un moment ou un autre de leur parcours.

Le graphique ci-dessous illustre l'ensemble des informations recueillies sur l'expérience scolaire (en effectifs, parmi les 41 jeunes concerné·e·s, quand ces informations sont renseignées dans les dossiers de l'aide sociale à l'enfance de la Haute-Garonne).



¹⁰ 7 jeunes ont été absents de quelques semaines à 6 mois, 5 jeunes ont été absents entre 6 mois et 1 an, 10 jeunes ont été (ou sont encore) absents pendant une année scolaire ou plus, pour 19 jeunes la durée de l'absentéisme n'est pas renseignée

4. Données relatives aux corps

De nombreuses données sont accessibles sur les corps des jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles dans les dossiers de l'ASE, le plus souvent décrites par les professionnel-le-s pour illustrer les questions relatives à la santé somatique et psychique.

- Plus de **2 jeunes sur 10** signalent des **douleurs corporelles**, allant du mal à la tête au mal aux ventre, en passant par les douleurs aux jambes ou aux dents, ressenties au quotidien ou dans les moments de mal-être ;
- **4 jeunes sur 10** décrivent une **absence de contrôle sur leurs corps**, sans information sur une cause médicale, allant des vomissements aux vertiges, en passant par des démangeaisons, une énurésie ou des évanouissements ;
- **La moitié des jeunes** se plaignent de **problèmes de sommeil**¹¹ ;
- Pour **4 jeunes sur 10**, les dossiers décrivent des **problèmes alimentaires**¹² ;
- **4 jeunes sur 10 attaquent leur propre corps** (les automutilations allant des scarifications aux brûlures, en passant par les coups portés sur leur propre corps) ;
- Pour près de **2 jeunes sur 10**, les professionnel-le-s observent d'**autres blessures corporelles** (hématomes, fractures, marques de griffures ou de strangulation, etc.) ;
- Plus de **2 jeunes sur 10** ont connu des **infections gynécologiques** ;
- **2 jeunes sur 10** ont vécu (ou vivent actuellement) une **grossesse** ;
- **9 jeunes sur 10** consomment des **produits avec un effet sur la perception**

Et pour 7 jeunes sur 10, **plusieurs produits** sont cités,

- Concernant les produits : **l'alcool** de façon presque systématique (pour 30 jeunes), de même que **le cannabis** (pour 29 jeunes), et de façon moins massive mais récurrente, les dossiers citent la cocaïne (pour 19 jeunes) et divers autres produits (ecstasy, MDMA, médicaments détournés, protoxyde d'azote, etc.),
- Les motivations, les contextes et pratiques de consommation sont trop rarement cités pour nous permettre de les préciser. L'hypothèse d'une consommation pour anesthésier les corps et les ressentis (comme "pour oublier") est fréquente chez les professionnel-le-s qui accompagnent ces jeunes. Néanmoins, **la question de la causalité reste ouverte** (se prostituer pour financer ses consommations ou consommer pour supporter la prostitution ?)
- Malgré la récurrence des consommations, un seul dossier mentionne une orientation vers une équipe spécialisée en addictologie.

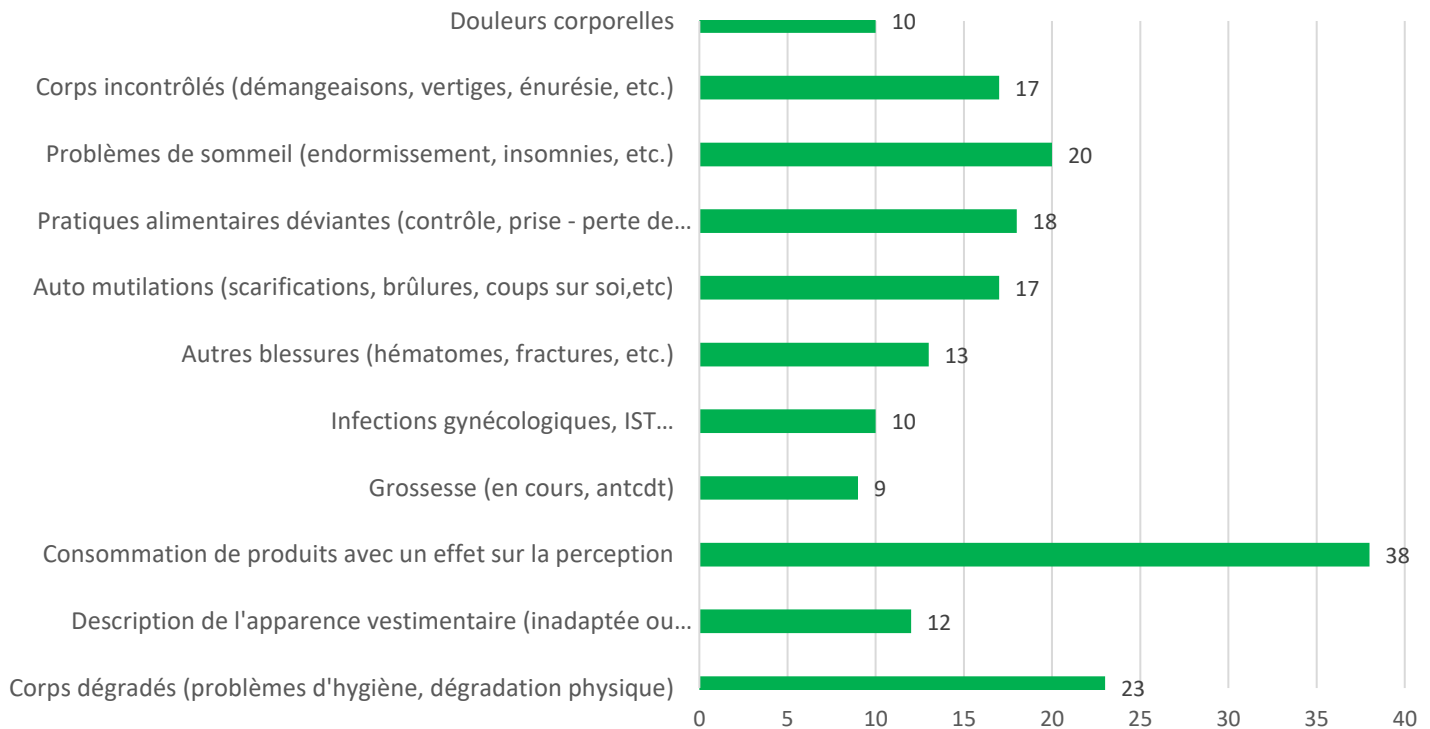
Ces données s'inscrivent dans les tendances repérées à l'échelle nationale et sont susceptibles de compléter les données du diagnostic départemental, qui suppose que le repérage des addictions dans les questionnaires (13% des 45 situations repérées) est sous-évalué.

¹¹ Pour 7 jeunes, les dossiers décrivent des problèmes d'endormissement, pour 7 jeunes des insomnies, pour 5 jeunes un décalage ou une inversion dans la succession du jour et de la nuit, pour 4 jeunes des réveils nocturnes, pour 10 jeunes la fatigue

¹² Pour 11 jeunes les dossiers décrivent une perte de poids ou la maigreur à un moment ou un autre de l'accompagnement, pour 10 jeunes des comportements de contrôle alimentaire voire de privation (allant de sauter des repas à rester sans manger pendant plusieurs jours), pour 4 jeunes une prise de poids ou une forme de suralimentation (grignotages, se lever la nuit pour manger, etc.)

- Pour près de **3 jeune sur 10**, les dossiers décrivent une **apparence physique changeante ou inadaptée** (on trouve notamment des descriptions de maquillage ou de vêtements « outranciers », « provoquants », « sulfureux », « négligés », etc.) ;
- Pour près de **6 jeunes sur 10**, les dossiers signalent des **corps dégradés** (avec la description d'une mauvaise hygiène corporelle ou de la dégradation générale de l'état physique des jeunes concerné-e-s).

Le graphique ci-dessous illustre l'ensemble des informations recueillies sur les corps des 41 jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles (en effectifs).



Quelques informations peuvent également être relevées, relatives à la **sexualité des jeunes avant l'entrée en prostitution**, même si ces données sont le plus souvent absentes des dossiers. Sur cette thématique, les discours professionnels associent quasi exclusivement les comportements sexuels à la santé reproductive et au risque ou au danger.

- Par exemple, peu d'information sont disponibles quant aux éventuels questionnements juvéniles relatifs au désir ou au plaisir ;
- De même, l'âge des premières relations sexuelles consenties, ainsi que le nombre de partenaires sexuel-le-s sont rarement connus, *La comparaison n'est donc pas possible avec les données nationales qui indiquent qu'une sexualité précoce et multiple caractériserait les mineur-e-s prostitué-e-s ;*
- Concernant la contraception,
 - Près de **la moitié des jeunes** déclarent au moins une expérience de **rapports sexuels sans aucune protection**,
 - **3 jeunes sur 10** utilisent (ou ont utilisé) un **moyen de contraception**¹³;

¹³ 6 jeunes filles ont un implant contraceptif, 5 déclarent prendre la pilule mais de manière irrégulière et quelques jeunes citent les préservatifs

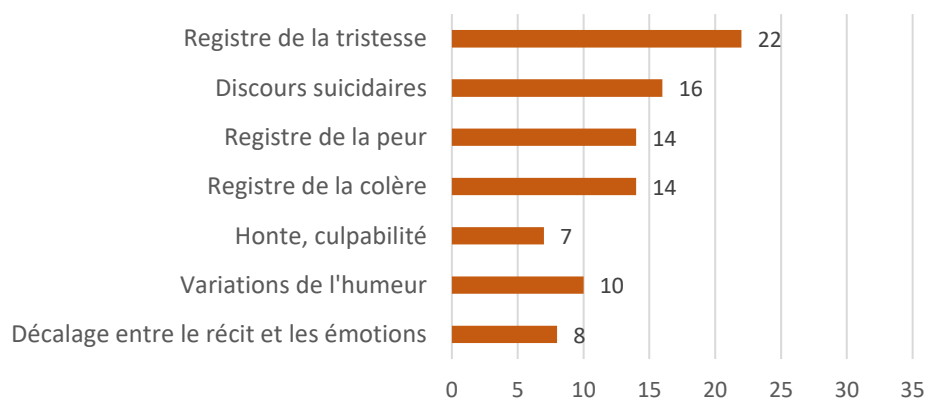
- Concernant les interactions décrites comme érotisées,
 - Pour **plus de 3 jeunes sur 10**, les professionnels décrivent des **comportements ou vêtements sexualisés**,
 - Pour **4 jeunes sur 10**, les dossiers relaient des problèmes avec l'intimité ou une **absence de pudeur** (se montrer nu-e aux autres jeunes ou aux professionnel-le-s, envoyer des photos dénudées ou *nudes*, etc.).

5. Discours relatifs aux émotions

En étant attentif aux registres de langage mobilisés dans les écrits des 41 dossiers des jeunes concerné-e-s, il apparaît que le répertoire des émotions est utilisé de façon régulière (plus de 2 dossiers sur 3), souvent plusieurs fois et de manière variée pour les mêmes jeunes.

- **La moitié des dossiers** évoquent la **tristesse** des jeunes, en lien avec des termes tels que « souffrance », « mal-être », « fragilité », « épuisement psychique » ; Pour **4 jeunes sur 10**, les dossiers citent des pensées ou **discours suicidaires**, **1 jeune sur 4** ayant déjà **tenté de se suicider** ;
- Pour plus d'**1 jeune sur 3**, les dossiers mobilisent le registre lexical de la **peur**, avec la description du stress ou de diverses expériences de l'angoisse,
- Pour **1 jeune sur 3**, le registre de la **colère** est utilisé, associé à des termes tels que les « crises », « l'irritabilité » ou « l'énervement »,
- Pour **1 jeune sur 5**, les professionnel-le-s soulignent le **décalage entre les récits** des jeunes concerné-e-s **et les émotions** manifestées ou non exprimées.

Le graphique ci-dessous illustre ces informations recueillies sur les émotions des jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles (en effectifs).

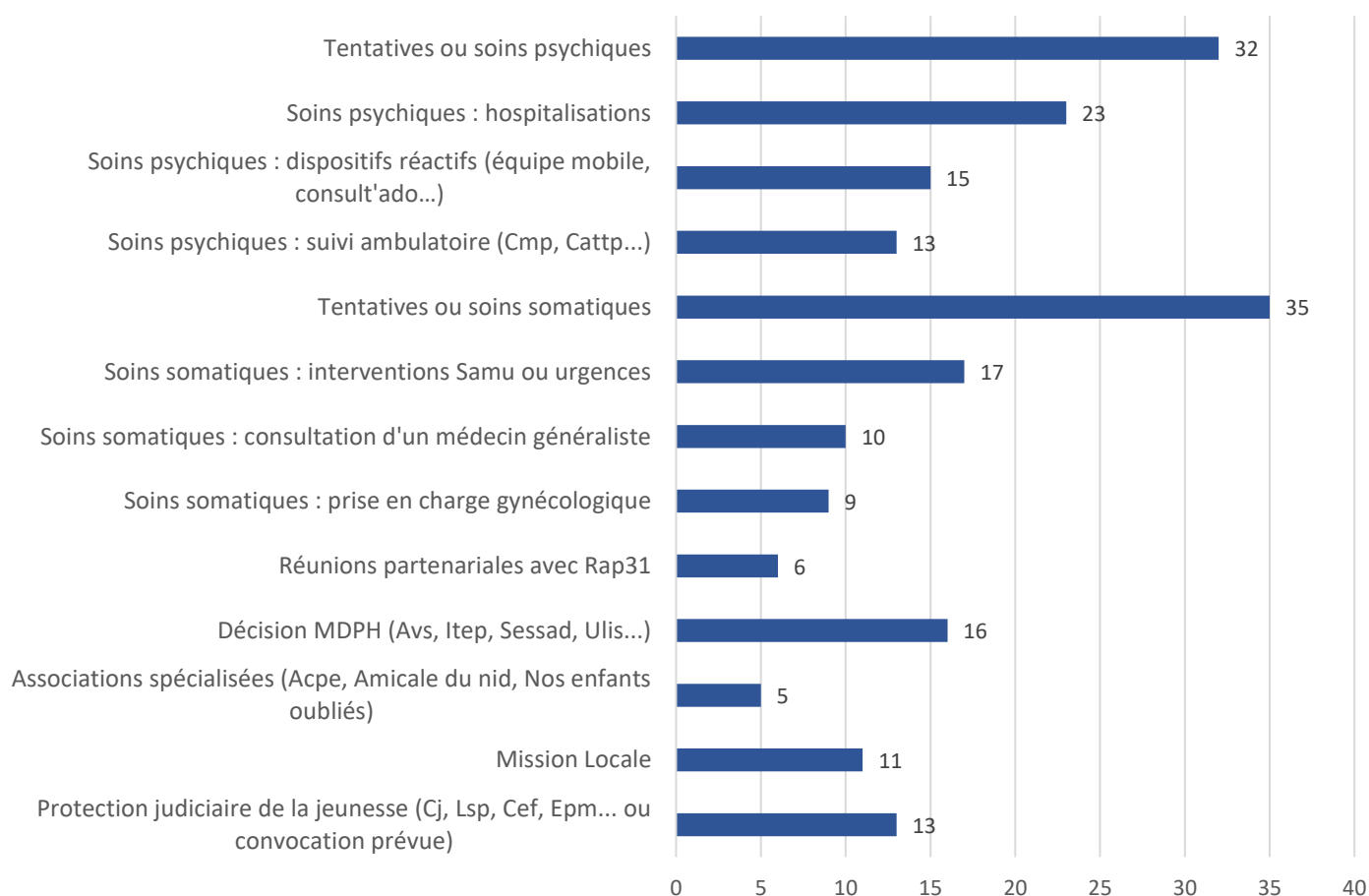


6. Données relatives aux prises en charge (sanitaires, médico-sociales, sociales, judiciaires)

- Près de **8 jeunes sur 10** ont déjà consulté **un psychologue ou un psychiatre**, le plus souvent dans des dispositifs de la psychiatrie infanto-juvénile dédiés aux jeunes ;
- Plus de **8 jeunes sur 10** ont déjà rencontré **un médecin** pour des problèmes somatiques ;
- Plus rarement, les situations de quelques jeunes ont fait l'objet de réunions partenariales avec **RAP 31** (dispositif d'appui et de soutien aux professionnel-le-s de l'adolescence) ;

- **4 jeunes sur 10** sont reconnu-e-s **en situation de handicap** et bénéficient d'une notification de la MDPH (auxiliaire de vie scolaire, semi-internat ou internat en établissement médico-social, etc.), que la prise en charge soit effective ou non, *Cette proportion est nettement supérieure aux données issues du diagnostic départemental (27% des 45 situations repérées contre 39% dans cette enquête) ;*
- Quelques parents ou professionnel-le-s ont fait appel à des **associations** spécialisées ;
- Près de **3 jeunes sur 10** sont (ou ont été) accompagné-e-s par la **mission locale** dans leurs démarches de recherche de formation professionnelle ou d'emploi ;
- **3 jeunes sur 10** sont (ou ont été) accompagné-e-s par les services ou établissements de la **protection judiciaire de la jeunesse** (dans le cadre de mesure de réparation, contrôle judiciaire, liberté surveillée préjudicielle, centre éducatif, etc.) ;
- Malgré la récurrence des données sur les difficultés vécues dans l'expérience scolaire, peu d'informations sont accessibles quant aux éventuelles **prises en charge scolaires** (seuls 4 dossiers citent un soutien à la scolarité tel que la réussite éducative ou une aide aux devoirs, 6 dossiers citent une prise en charge orthophonique).

Le graphique ci-dessous illustre ces informations recueillies sur les différentes prises en charge (actuelles ou passées) des jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles (en effectifs).



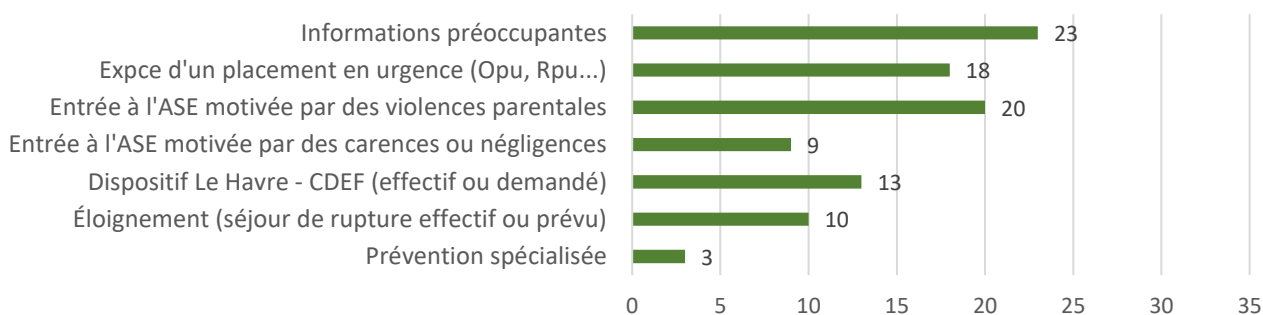
Si l'on s'intéresse aux seules **prises en charge relevant de l'ASE**, quelques récurrences peuvent également être notées.

- **6 jeunes sur 10** ont fait l'objet d'au moins une **information préoccupante**, entraînant une évaluation socioéducative,
- Plus de **4 jeunes sur 10** ont fait l'objet d'au moins un **placement en urgence**,
- L'admission à l'ASE est motivée :
 - Pour **la moitié des jeunes**, par les **violences des mères et/ou des pères**,
 - Pour **2 jeunes sur 10**, par des **carences ou négligences**, éducatives et affectives,

Les carences parentales sont beaucoup plus souvent repérées dans le diagnostic départemental qui indique que près de la moitié des mineur·e-s en situation de prostitution sont concerné·e-s par « les carences affectives, éducatives et l'abandon familial ».

Néanmoins, cet écart peut être nuancé. D'une part, nous avons distingué les carences et l'abandon. D'autre part, nous n'avons retenu que les carences ayant motivé l'entrée à l'ASE. Enfin, le diagnostic départemental interrogeait de multiples services et institutions, moins habitués à ces questions que les professionnels de l'ASE (la formulation de cet indicateur proposée dans le questionnaire pouvant leur sembler plus souvent pertinente) ;

- **3 jeunes sur 10** ont été orienté·e-s vers le même service sans hébergement du **CDEF** (Le Havre), amenant l'hypothèse que certaines équipes sont progressivement repérées comme « expertes » dans le système local de prise en charge de ces jeunes en difficulté ;
- Pour plus de **2 jeunes sur 10**, l'**éloignement** du·de la jeune est organisé (ou prévu), dans un autre département ou dans un autre pays (dans des lieux de vie, éventuellement associés à un placement familial) ;
- Quelques jeunes ont été accompagné·e-s par des éducateurs de la **prévention spécialisée** ;
- Notons qu'à l'approche de la majorité, un accompagnement jeune majeur·e· est proposé à la plupart des jeunes concerné·e-s (11 projets et 9 contrats jeunes majeur·e-s effectifs parmi les 20 jeunes âgé·e-s de 17 ans et plus au moment de l'enquête).



En outre, comme à l'échelle nationale, il faut souligner la **réurrence des fugues**, souvent considérées par les professionnel·le-s comme une forme d'opposition ou de refus de la prise en charge. Elles sont aussi décrites comme un facteur majeur de risque, qui nécessite une adaptation des pratiques professionnelles pour maintenir la continuité des liens avec les jeunes concerné·e-s (les dossiers citent souvent les appels téléphoniques ou les SMS).

En effet, notre étude montre que les fugues sont fréquentes, souvent de longue durée et même si tous·tes les jeunes ne racontent pas ce qu'ils·elles ont vécu pendant ces fugues, ceux·celles qui le font décrivent bien souvent des contextes très violents.

- **9 jeunes sur 10** ont fait l'expérience de fuguer **depuis leur lieu de placement**,
6 jeunes sur 10 ont aussi déjà fugué **du domicile familial**,

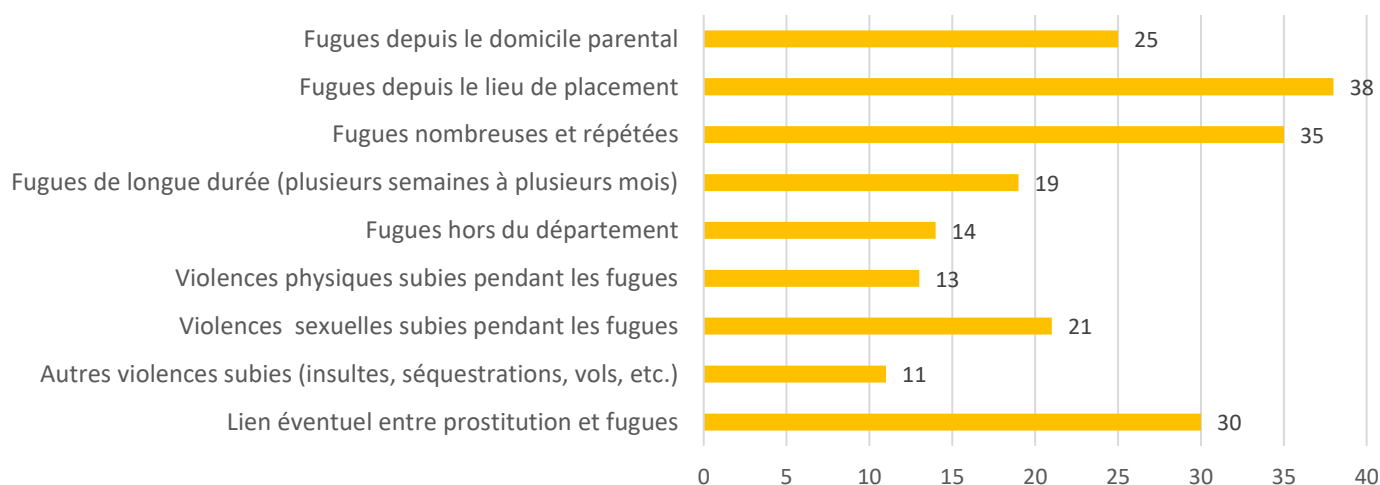
Ces proportions sont caractéristiques du public des jeunes concerné-e-s par les pratiques prostitutionnelles et accompagné-e-s par l'ASE de la Haute-Garonne, puisqu'elles sont très supérieures, non seulement aux données issues du diagnostic départemental (33%), mais aussi aux données nationales (50% contre 60 à 90% dans cette enquête) ;

- Pour plus de **8 jeunes sur 10**, les fugues sont **nombreuses, répétées** voire régulières ;
- Pour près d'**5 jeunes sur 10**, les fugues sont de **longue durée** (allant de plusieurs semaines à plusieurs mois) ;
- **Plus de 3 jeunes sur 10** décrivent des fugues **hors du département** de la Haute-Garonne (plusieurs métropoles sont souvent citées, notamment : Bordeaux, Marseille, Montpellier ou Paris),

Ces données s'inscrivent dans les données issues du diagnostic départemental et de la littérature nationale qui relèvent la mobilité des mineur-e-s engagé-e-s dans la prostitution, se déplaçant dans diverses métropoles françaises ;

- **6 jeunes sur 10** ont **subi des violences** pendant les fugues,
 - 3 jeunes sur 10 décrivent des violences **physiques** (gifles, coups de poing, agressions à l'arme blanche, etc.),
 - La moitié des jeunes décrivent des violences **sexuelles**, par des hommes croisés dans la rue ou dans les lieux où ils-elles sont hébergé-e-s (allant de la description de relations sexuelles contraintes aux déclarations de viol)
 - Près de 3 jeunes sur 10 décrivent d'**autres formes de violences** dont ils-elles ont été victimes ou témoins pendant leurs fugues (insultes, moqueries, humiliations, menaces de mort, séquestrations, violences sur autrui, vols, etc.),
- Pour **7 jeunes sur 10**, les professionnel-le-s ou les familles associent les **pratiques prostitutionnelles** aux fugues.

Le graphique ci-dessous illustre l'ensemble de ces données sur les fugues (en effectifs, parmi les 41 jeunes concerné-e-s).



7. Expérience vécue de la violence, subie et/ou agie

Les violences subies ne se limitent pas aux périodes de fugues. Les dossiers de la grande majorité des jeunes concerné·e·s citent des violences physiques, psychiques ou sexuelles subies pendant leur enfance ou au cours de leur placement à l'ASE.

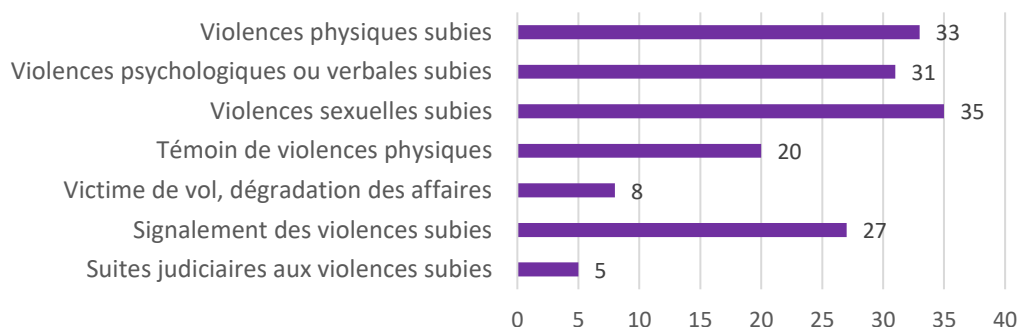
Les comparaisons avec les données du diagnostic départemental et les données nationales ne sont pas utiles dans ce chapitre. En effet, ces données sont bien souvent limitées aux violences intrafamiliales et aux catégories « physiques » ou « sexuelles », tandis que notre enquête a recueilli l'ensemble des informations sur les comportements violents dans lesquels les jeunes concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles sont impliqué·e·s, quel·le·s que soient les auteur·e·s et les victimes.

- **8 jeunes sur 10 ont subi des violences physiques**, allant des gifles aux morsures en passant par les coups de poing et les tentatives d'étranglement, jusqu'à la peur de mourir sous les coups,
 - Pour 1 jeune sur 2, les violences déclarées sont portées par les mères,
 - Pour 1 jeune sur 3 par les pères,
 - Pour 1 jeune sur 4 par des pairs du même âge (à l'école ou dans les lieux d'hébergement de la protection de l'enfance),
 - Pour 1 jeune sur 5, les violences physiques sont portées par le petit ami ;
- **Près de 8 jeunes sur 10 ont subi des violences psychiques ou verbales**
 - Sont cités : moqueries, humiliations, dénigrement, harcèlement, rejet, mise à l'écart, menaces de mort, etc.,
 - Ces violences sont le plus souvent vécues en famille (2 jeunes sur 5 par les mères, 1 jeune sur 5 par les pères) ou au cours de l'expérience scolaire (1 jeune sur 5 subit des violences psychologiques par des pairs du même âge) ;
- **Plus de 8 jeunes sur 10 ont subi des violences sexuelles**,
 - 2 jeune sur 5 déclarent avoir subi des violences sexuelles pendant l'enfance,
 - Pour 1 jeune sur 2, les violences sexuelles ont été subies plusieurs fois,
 - Les auteurs cités sont le plus souvent des hommes de l'entourage proche¹⁴ ;
- **Près de la moitié des jeunes ont été témoins de violences physiques**,
 - 4 jeunes sur 10 déclarent avoir été témoins de violences entre leurs parents,
 - 3 jeunes sur 10 ont été témoins de violences physiques entre d'autres personnes (notamment sur d'autres jeunes filles de leur entourage) ;
- Pour près de **7 jeunes sur 10, les violences subies ont été signalées** auprès de la police ou de l'autorité judiciaire
 - Sont cités : dépôts de plainte, demandes d'enquête pénale, auditions à la police, consultations à l'unité médico-légale, demandes d'expertise des auteurs ou des victimes, gardes à vue, etc.,
 - Les sanctions pénales sont rares¹⁵.

¹⁴ Pour 2 jeunes il s'agit des pères, pour 8 jeunes il s'agit d'un autre homme de la famille (frère, cousin, oncle, grand-père, beau-père), pour 8 jeunes il s'agit d'un autre jeune (à l'école, dans le lieu d'hébergement de la protection de l'enfance) et 28 jeunes déclarent des violences sexuelles subies par des hommes sur lesquels ils-elles donnent peu d'informations

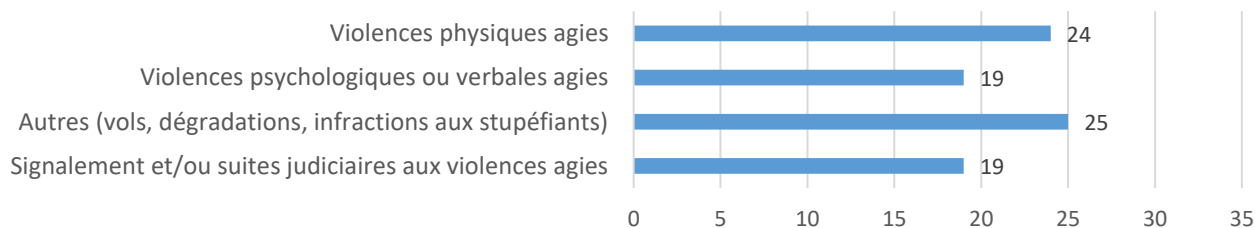
¹⁵ Des incarcérations sont signalées dans 4 dossiers de violences sexuelles et 1 dossier de violences physiques, plusieurs dossiers précisent que les signalements ont été classés sans suite

Le graphique ci-dessous illustre ces informations recueillies sur les violences subies par les jeunes concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles (en effectifs).



Les violences dont les jeunes concerné·e·s par les pratiques professionnelles sont auteur·e·s (graphique ci-après, en effectifs parmi les 41 jeunes concerné·e·s), sont également présentes de façon récurrentes dans les dossiers, qui décrivent de multiples interactions conflictuelles, ainsi que des épisodes de colère, voire de rage.

- **3 jeunes sur 5 sont auteur·e·s de violences physiques**, pouvant aller jusqu'à des blessures voire parfois une hospitalisation des victimes,
 - Sont cités : bousculades, crachats, cheveux tirés, gifles, coups de pieds, coups de poing, coups de couteau, intrusions (dans des établissements scolaires ou des maisons d'enfants) pour des dégradations et des bagarres,
 - Les coups sont majoritairement portés dans les lieux d'hébergement de la protection de l'enfance (2 jeunes sur 5 sur d'autres jeunes placé·e·s, 1 jeune sur 3 sur des professionnel·le·s) ou sur des adultes de la famille (1 jeune sur 4 ont porté des coups sur leur père, leur mère, leur grand-mère ou leur beau-père) ;
- **2 jeunes sur 5 sont auteur·e·s de violences psychiques ou verbales**,
Sont notamment cités : insolence, manque de respect, grossièretés, provocations, humiliations et dénigrement (le plus souvent sur d'autres jeunes), insultes et menaces de mort (le plus souvent sur des adultes : les mères, les éducateurs des lieux d'hébergement ou les policiers) ;
- **3 jeunes sur 5 sont concernés par d'autres formes de violences**,
 - Près d'1 jeune sur 2 ont été accusé·e·s de vols,
 - Près d'1 jeune sur 3 ont été accusé·e·s de dégradations (voitures des professionnel·le·s, sa chambre ou celle des autres jeunes, etc.),
 - Quelques jeunes déclarent être impliqué·e·s dans des infractions aux stupéfiants (guet, deal)
- Pour près de **la moitié des jeunes**, les violences dont ils·elles sont auteur·e·s ont fait l'objet de **signalement et/ou de suites judiciaires**¹⁶.



¹⁶ 13 jeunes ont fait l'objet de mesures pénales, 1 jeune d'une amende, 2 jeunes d'une obligation de soins

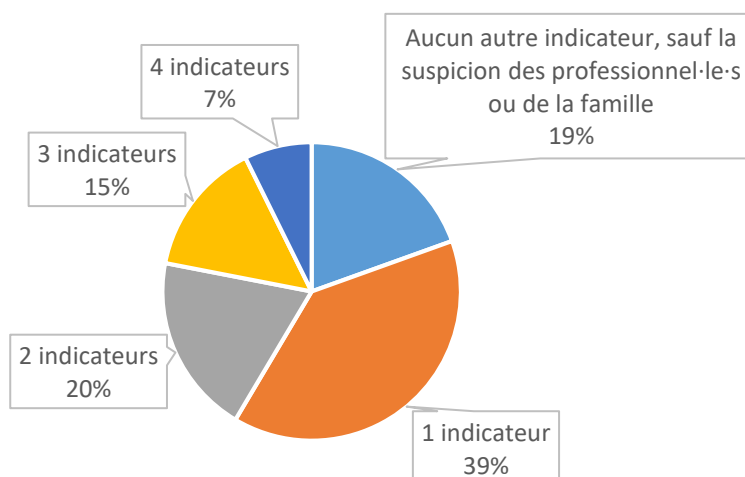
8. Données relatives aux pratiques prostitutionnelles

Les dossiers sont très déséquilibrés en ce qui concerne les informations accessibles sur les pratiques prostitutionnelles des 41 jeunes concerné·e·s. Certains dossiers ne donnent quasiment aucune information, quand d'autres donnent accès à des descriptions détaillées relatives à l'entrée dans la prostitution, aux violences associées, aux pratiques sexuelles et à leurs contreparties, voire à l'organisation du travail et aux réactions des jeunes et des familles quand ces sujets sont évoqués avec les professionnel·le·s.

Outre les suspicions des professionnel·le·s ou de la famille, **divers indicateurs** sont présents dans les dossiers **qui amènent à envisager que les jeunes sont engagés dans des pratiques prostitutionnelles** (plus de 2 jeunes sur 5 cumulent au moins deux de ces indicateurs, voir le graphique ci-dessous).

Nous avons retenu :

- Les déclarations des jeunes eux·elles·mêmes (17 jeunes) ;
- Le témoignage d'autres jeunes, souvent aussi pris·e·s en charge par l'ASE (14 jeunes) ;
- L'existence de messages explicites, éventuellement associés à des photos ou des vidéos (22 jeunes) ;
- Les enquêtes pénales en cours sur les réseaux de prostitution dans lesquels les jeunes sont impliqué·e·s (12 jeunes).



Pour rappel, la majorité des jeunes sont concerné·e·s par la prostitution à partir de l'âge de 15 ans ou au-delà.

Les **contextes d'entrée dans la prostitution** sont variables.

- Quelques mineur·e·s sont approché·e·s à l'occasion de **rencontres pendant leurs fugues** (8 jeunes évoquent des rencontres dans la rue ou dans le monde de la nuit).

La proportion des mineur·e·s recruté·e·s suite à une rencontre lors d'une fugue est la même que dans le diagnostic départemental, elle est toutefois très inférieure à celle des données nationales (33%, même s'il est signalé que cette proportion est en recul).

- La plupart des jeunes concerné·e·s (**3 jeunes sur 5**) sont entraîné·e·s dans les pratiques prostitutionnelles **par leur entourage** (24 jeunes),
Il s'agit alors de membres de la famille, d'autres jeunes accueilli·e·s à l'ASE ou le plus souvent du petit ami (12 jeunes) ;

Cette proportion des mineur·e·s recruté·e·s par leur entourage familial ou amical (59%) semble caractéristique des jeunes accompagné·e·s par l'ASE de la Haute-Garonne.

En comparaison avec les données recensées dans la littérature nationale, ils-elles sont plus nombreux·ses à être recruté·e·s par leur entourage (50% des situations à l'échelle nationale). Cet écart est encore plus grand en comparaison avec le diagnostic départemental (29% des 45 situations repérées).

Selon ce diagnostic, les mineur·e·s sont le plus souvent recruté·e·s par des proxénètes qui les contactent via les réseaux sociaux (31%), alors que dans notre enquête, les réseaux sociaux n'apparaissent jamais comme outil de recrutement, ils semblent surtout mobilisés après l'entrée en prostitution, en particulier pour trouver des clients ou communiquer avec eux.

- Les **motivations** des mineur·e·s pour s'engager dans des pratiques prostitutionnelles sont peu citées dans les dossiers, quelques jeunes évoquent le besoin d'argent et d'autonomie financière (9 jeunes), d'autres le financement de produits stupéfiants (2 jeunes) ou la contrainte (peur, chantage aux *nudes* pour 4 jeunes).

En outre, parmi les 41 jeunes concerné·e·s dans cette étude, **1 jeune sur 4** est suspecté·e ou reconnaît avoir **participé au recrutement d'autres mineur·e·s** pour la prostitution (le plus souvent hébergé·e·s dans les mêmes lieux d'accueil : CDEF ou MECS).

Logiquement, cette proportion (24%) apparaît caractéristique des jeunes pris·e·s en charge par l'ASE (et dont, pour rappel, un tiers vivent dans des établissements collectifs de la protection de l'enfance).

Elle est ainsi très supérieure aux éléments recueillis dans le diagnostic départemental qui indique que 11% des mineur·e·s sont recruté·e·s dans les structures d'hébergement.

Elle s'écarte également des données nationales, selon lesquelles la majorité des recruteurs sont des hommes jeunes majeurs.

De façon quasi systématique, quand les pratiques prostitutionnelles sont décrites :

- Les lieux de la **prostitution** sont des chambres d'**hôtel** ou des appartements loués par la plateforme **Airbnb**,
- Chaque fois les **clients** sont des hommes.

Diverses **contreparties** aux pratiques sexuelles sont mentionnées par les jeunes concerné·e·s.

Le plus souvent il s'agit d'**argent** (21 jeunes parmi les 41 concerné·e·s) ou de **produits avec un effet sur la perception** (22 jeunes citent le cannabis, la cocaïne, etc., 16 jeunes citent l'alcool. Sont également cités : le tabac (7 jeunes), la nourriture (12 jeunes), un hébergement (11 jeunes) ou des biens matériels (4 jeunes citent des vêtements, des téléphones, etc.).

Dans le diagnostic départemental, les contreparties citées sont à peu près les mêmes, l'argent étant largement majoritaire (62% contre 51% des jeunes concerné·e·s dans notre enquête), suivi des biens matériels (42% contre 10% dans notre enquête).

Quand les **réactions des parents** sont précisées, ils sont décrits comme inquiets (les parents de 12 jeunes), certains menant leurs enquêtes, recherchant leur enfant et mobilisant les services de police (pour 8 jeunes). D'autres sont décrits en colère et déçus (pour 7 jeunes), quelques-uns allant jusqu'à rejeter leur enfant. Plus rarement, des parents reprochent la situation aux professionnel·le·s de la protection de l'enfance (les parents de 2 jeunes).

Par ailleurs, les données accessibles dans les dossiers ne permettent pas de décrire finement les **pratiques professionnelles pour protéger les jeunes** concerné·e·s ni d'analyser les effets des accompagnements mis en place.

Nous pouvons toutefois souligner que la plupart des dossiers mentionnent la forte implication des professionnel·le·s (référénts de l'ASE et des lieux d'hébergement) et des décideurs (responsables ASE et juges des enfants).

- Les fugues et les éléments amenant à suspecter des pratiques prostitutionnelles font l'objet de **nombreux écrits**.
- Les référénts éducatifs maintiennent la plupart du temps (ou tentent de maintenir) des **liens téléphoniques** avec les jeunes, même pendant leurs longues fugues,
- Des **dispositifs d'hébergement** semblent positivement repérés (et tentés) pour la prise en charge de ces mineurs (à bas seuil, éloignement géographique, etc.).

Enfin, il est important de souligner que pour 5 jeunes, il est question de pause dans les pratiques prostitutionnelles voire de **sortie de la prostitution**.

Conclusion

Cette enquête visait à produire des connaissances sur les jeunes concerné·e·s par les pratiques prostitutionnelles débutées quand ils-elles étaient mineur·e·s et pris·e·s en charge par l'ASE de la Haute-Garonne. Elle tend à compléter les informations issues du diagnostic départemental mené par l'association l'amical du nid auprès de professionnel·le·s issu·e·s du monde de la protection de l'enfance ou de divers services de prévention ou d'accès aux droits.

Il est important de rappeler qu'une telle présentation de données quantitatives ne doit pas faire oublier la singularité de chaque situation de ces adolescent·e·s et jeunes adultes confronté·e·s à la prostitution, dans des parcours marqués par la violence, la faiblesse de la protection familiale, la déviance à l'ordre scolaire et de multiples souffrances corporelles, psychiques et sociales.

Ces données ont désormais vocation à objectiver et approfondir les réflexions engagées par les services départementaux de la protection de l'enfance et ses partenaires, dans la perspective d'améliorer l'offre de prise en charge locale à destination des mineur·e·s concerné·e·s, de leur famille et des professionnel·le·s qui les accompagnent.

Bibliographie

Amicale du Nid, *Diagnostic sur la prostitution des mineur-es en Haute-Garonne*, février 2022

COLE Émilie, FOUGERE-RICAUD Magali (coord.), *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser*, Dossier thématique de l'Observatoire national de la protection de l'enfance, avril 2021

COLLET Béate, BAUDRY Katia, *Les conduites prostitutionnelles de mineur(e)s hébergé(e)s dans les centres d'accueil de la protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis*, Synthèse du rapport de recherche Astériia pour l'aide sociale à l'enfance de la Seine-Saint-Denis, 2020

CHAMPRENAULT Catherine (dir.), *Combattre la prostitution des mineurs, mieux prévenir et mieux accompagner les victimes*, Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs au secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, juin 2021

GERVAIS Valérie, LOULERGUE Pierre et al., *Évaluation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées*, Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, l'Inspection générale de l'administration et l'Inspection générale de la justice au Premier ministre, décembre 2019

HENAUT Florence, NGALIKPIMA Matiada, REVIGLIO Fabienne, *Violence et exploitation sexuelle des mineurs. Un état des lieux en France*, Rapport d'étude de l'ACPE – Agir contre la prostitution des enfants, Pantin, Décembre 2016

LAVAUD-LEGENDRE Bénédicte, PLESSARD Cécile, ENCRENAZ Gaëlle, *Prostitution de mineures. Quelles réalités sociales et juridiques ?*, Rapport de recherche, Université de Bordeaux, octobre 2021

Observatoire départemental de la protection de l'enfance du Nord, *Enquête sur les conduites prostitutionnelles de mineurs dans le Nord*, 2021

Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, *La prostitution des mineures en Seine-Saint-Denis. Étude des dossiers de l'aide sociale à l'enfance*, 2021

POHU Hélène, DUPONT Mélanie, GORGIARD Charlotte, *Recherche pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France*, Rapport du Centre de victimologie pour mineurs, PROMIFRANCE, janvier 2022

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1, bd de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31
haute-garonne.fr

